

[ACTU](#) > [ECONOMIE & POLITIQUE](#) > [BELGIQUE](#) > [GÉNÉRAL](#)

"De nombreuses victimes des attentats ont été malmenées par les assurances"



Il y a cinq ans, le 22 mars 2016, deux attentats perpétrés à l'aéroport de Bruxelles et dans la station de métro Maelbeek faisaient 32 morts et plus de 300 blessés. ©BELGA

PAULINE DEGLUME | Aujourd'hui à 01:27

Pour l'association Life4Brussels, le refus du gouvernement de mettre sur pied le fonds de garantie pour les victimes de terrorisme est une catastrophe. Ce système, recommandé par la commission d'enquête parlementaire, avait notamment pour but de ne pas laisser les victimes se débrouiller avec les assureurs.

De très nombreuses victimes des attentats de Bruxelles ont été malmenées dans le cadre des expertises, selon l'association Life4Brussels, où l'on égrène une kyrielle d'exemples. Il y a notamment cette famille, dont **les jeunes enfants n'ont pas été reconnus comme victimes en raison de leur âge.** "L'assurance

estimait qu'on ne pouvait leur reconnaître aucun préjudice, en raison de leur incapacité à verbaliser leur vécu. Ils n'ont même pas été examinés par des pédopsychiatres. Malgré l'inquiétude des parents, qui ont relevé des changements de comportement chez leurs enfants en proie à des crises d'angoisse, les assureurs ont refusé de les indemniser", rapporte Maître Valérie Gérard, l'un des conseils de l'ASBL de soutien aux victimes.

"Il y a eu des minimisations des dommages, des remarques inappropriées, en particulier lorsque les victimes étaient seules, ce qui rend ces fautes déontologiques difficiles à prouver."

MAÎTRE VALÉRIE GÉRARD

Selon cette dernière, les sessions d'expertises ont été vécues comme un second traumatisme par une très grande partie des victimes du 22 mars. "Il y a eu des minimisations des dommages, des remarques inappropriées, en particulier lorsque les victimes étaient seules, ce qui rend ces fautes déontologiques difficiles à prouver. **On s'est rendu compte que des victimes avaient signé des accords d'indemnité qui ne leur reconnaissait aucun préjudice.** Beaucoup de gens ignorent qu'il est utile de se rendre à ce type

d'expertise accompagné d'un médecin expert et/ou d'un avocat."

CONSEIL

Les principales infos de la journée en un coup d'œil.

Recevez maintenant L'actu du jour de L'Echo.

Envoi quotidien (lu.-ve.) par e-mail - Désinscription en un seul clic

Reportage | [Le combat solitaire d'un rescapé du 22 mars face à son assureur](#)

C'est l'une des raisons pour lesquelles Life4Brussels plaidait avec force pour la mise sur pied du fonds de garantie pour les victimes de terrorisme. "Lorsque le fonds de garantie français convoque les victimes à une expertise, celles-ci reçoivent une invitation sur laquelle il est marqué qu'elles ont **le droit d'être accompagnées par un médecin et un**

conseil, et que ces frais sont pris en charge. Cette information n'est pas délivrée en Belgique. Du coup, les victimes se rendent seules à des expertises unilatérales où elles sont abusées psychologiquement et financièrement", déplore la présidente Jamila Adda.

Simplifier les procédures

Au-delà des problèmes liés aux expertises, le fonds de garantie était aussi censé apporter **une solution à la complexité des procédures.** "Il y a trop d'interlocuteurs, trop d'expertises menées, trop de recours possibles devant diverses juridictions. Plus on a de procédures, plus les frais de médecins conseils et d'avocats sont élevés. Ce sont des frais que les victimes doivent avancer, ce qui est excessivement compliqué pour certaines d'entre elles. En France, ce type de frais est pris en charge par le fonds de garantie. On demandait donc sa création pour simplifier l'indemnisation. **Même pour les juristes, cela devient extrêmement compliqué tant il y a des procédures différentes, des lois modificatrices, des arrêtés royaux.** Ce n'est pas tenable pour les victimes de gérer seules ce genre de dossier. À moins d'accepter ce qu'on leur propose sans se défendre...", affirme Maître Gérard.

Comme le rappelle Life4Brussels, la commission d'enquête parlementaire recommandait qu'au lieu d'offrir une aide subsidiaire qui contraint la victime à s'adresser elle-même aux organismes publics ou privés chargés de l'indemniser, la Belgique prévoit la création d'un fonds qui pourra lui allouer, dans les délais les plus brefs, des aides et indemnités, à charge de récupérer ce qui est dû par les compagnies d'assurance. Mais le quotidien flamand Nieuwsblad a révélé cette semaine que le gouvernement fédéral renonçait à ce fonds. **"Une autre solution a été choisie sous la législature précédente"**, a fait savoir le ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne (Open-Vld).

En 2018, le parlement avait, en effet, relevé de 30.000 à 125.000 euros le plafond d'aide d'urgence alloué par la commission pour l'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence. Mais **cette augmentation des plafonds ne change absolument rien par rapport aux nombres de démarches et de procédures** décriées par la commission d'enquête, insiste Life4Brussels qui juge "catastrophique" le refus du gouvernement de créer ledit fonds.

L'association voudrait que l'on s'inspire aussi de la France pour les délais d'indemnisation. En Belgique, les délais sont fixés à trois ans pour l'aide financière aux victimes, et à trois ou cinq selon l'assurance concernée, contre dix chez nos voisins d'outre-Quévrain. **"Dix ans, c'est vraiment le minimum pour les victimes qui ne réalisent pas toujours tout de suite les dommages sur leur vie.** C'est notamment les cas du préjudice par répercussion des proches, reconnu par la jurisprudence de la Cour de cassation, qui met souvent plus de temps à se révéler", explique Maître Gérard.

Source: L'Echo



LIRE EGALEMENT

BELGIQUE ANALYSE

Vigilance accrue à l'école et report du plan "plein air": voici les nouvelles mesures

Afin de rouvrir sans restrictions les écoles le 19 avril et l'horeca en mai, le Comité de concertation gèle le plan "plein air" et attend un plan d'action pour l'enseignement.

BELGIQUE

La Belgique doit "rester vigilante" face à la menace terroriste

L'expert en terrorisme Pieter van Ostaeyen ne voit pas les groupes islamiques projeter de nouveaux attentats en Belgique. Mais il invite à la vigilance.

CONTENU SPONSORISÉ

Les gens ont besoin d'un nouveau défi professionnel tous les cinq ans

"Un nouveau défi peut parfaitement être horizontal: travailler sur un nouveau projet, changer de tâche ou entamer une nouvelle collaboration", explique Bie Van Lishout, psychologue du travail.

BELGIQUE

Le recouvrement des amendes pénales prépare sa révolution

Vincent Van Peteghem et Vincent Van Quickenborne ambitionnent d'appliquer la même recette efficace qu'avec les amendes routières pour les amendes pénales. Le travail a débuté.

BELGIQUE REPORTAGE

Le combat solitaire d'un rescapé du 22 mars face à son assureur

Forcé de retourner trop rapidement au travail après les attentats du 22 mars 2016, Christian Manzanza tient les médecins experts pour responsables de sa rechute. Il est sur le point d'obtenir gain de cause

EDITO

Le pays mérite mieux qu'une grève en pleine pandémie

PAUL GÉRARD , RÉDACTEUR EN CHEF



CORONAVIRUS

Frank Vandenbroucke: "On n'y arrivera pas sans mesures supplémentaires"

Que faire pour permettre la réouverture de l'horeca au 1er mai, le retour des élèves 100% en présentiel? Le report des assouplissements programmés est envisagé, de même que l'initiation de nouvelles...

6 de 100

EN MONTRER D'AVANTAGE

Les plus lus

- 1 [Sophie Wilmès auditionnée: "La solidarité européenne s'est éteinte pendant un moment"](#)
- 2 [Le groupe Merlin privilégie Charleroi pour installer un nouveau Legoland](#)
- 3 [David Clarinval: "La réforme des pensions ne pourra pas multiplier les cadeaux"](#)
- 4 [Frank Vandenbroucke: "On n'y arrivera pas sans mesures supplémentaires"](#)
- 5 [Gagner au Lotto et démissionner ? Un peu léger](#)

Publicité

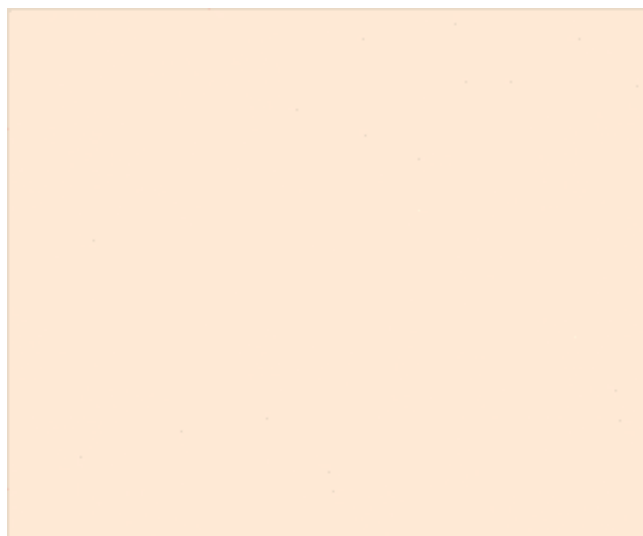
Organisez votre Assemblée générale par voie numérique



Découvrez notre
approche



Publicité



MESSAGES SPONSORISÉS



Echo Connect offre aux organisations l'accès au réseau de L'Echo. Les partenaires impliqués sont responsables du contenu.



Un candidat n'est ni bon ni mauvais

"Ce qui compte, c'est que ses objectifs soient en adéquation avec ceux de l'organisation." La suite



"L'innovation est au cœur de la transition énergétique"

Avec les 28 entreprises de haute technologie que compte son "IncubaThor", Thor Park, le siège d'EnergyVille à Genk (Limbourg), est devenu l'un des



La technologie n'est pas tout

"Un ingénieur doit plus que jamais être capable de travailler en équipe et de bien communiquer", explique Philippe Van Gorp, Project Manager chez



Podcast | "Il ne faut pas enterrer trop vite la télévision linéaire"

Rien n'a été déclaré plus souvent mort, ces dernières années, que la télévision. Pourtant, les chaînes sont encore très vivantes. Comment regarderons-nous la

PARTNER
CONTENT

Partner Content offre aux organisations l'accès au réseau de L'Echo. Les partenaires impliqués sont responsables du contenu.

[Pleins feux sur l'intelligence artificielle](#)

[Enquête: Les Belges et l'immobilier](#)

[Podcast | Le secret de la scale-up Urbantz?](#)

[Start-up wallonne de l'année](#)

MESSAGES SPONSORISÉS

Ces messages ont été soumis, les entreprises sont responsables pour le contenu.

SHAREHOLDER

[Care property invest célèbre un quart de siècle de notation sur la bourse euronext brussels](#)

[par care property invest](#)

SHAREHOLDER

[Green Retail Bond](#)

[par atenor](#)

SHAREHOLDER

[Ageas acquiert la participation de 40 % d'Aviva dans l'assureur-vie turc AvivaSA](#)

[par ageas](#)

SHAREHOLDER

[UCB Announces Launch of Nile AI, Inc., \(a Digital Health Company Set to Transform the Course of Epilepsy\)](#)

[par ucb](#)

L'actualité en un coup d'œil avec nos newsletters

Mordu d'actu ou investisseur chevronné, abonnez-vous à nos newsletters.

[GÉREZ VOS NEWSLETTERS](#)

Votre portefeuille encore plus intelligent

Avec les nouvelles fonctionnalités de l'outil portefeuille, vous suivez encore mieux vos investissements.

[CONSULTEZ VOTRE PORTEFEUILLE](#)

Lisez L'Echo sur votre smartphone et tablette

Téléchargez gratuitement notre application.

 [Apple App Store](#)

 [Google Play Store](#)

ACTU

[Accueil](#)

[En continu](#)

[Politique & Economie](#)

[Entreprises](#)

[Tech & Media](#)

[Opinions](#)

[Culture](#)

[Dossiers](#)

[Multimedia](#)

[Podcasts](#)

[Journal](#)

LES MARCHÉS

[Aperçu](#)

[Tableau des cours](#)

[Bourses](#)

[Fonds](#)

[Change](#)

[Matières premières](#)

[Taux d'intérêt](#)

[Rallye Boursier](#)

OUTILS

[Portefeuille](#)

[Liste de suivi](#)

[Radar des fonds](#)

[Company risk review](#)

[Immo Invest](#)

[Coach Pension](#)

MON ARGENT

[Actu](#)

[Analyse](#)

[Impôts](#)

[Immo](#)

[Succession et donations](#)

[Pension](#)

[Assurances](#)

[Crédit](#)

[Carrière](#)

[Budget](#)

[Energie](#)

[Voyages](#)

[Épargne et placements](#)

[Auto](#)

SABATO

[Accueil](#)

[Architecture](#)

[Intérieur](#)

[Gastronomie](#)

[Art](#)

[Mode](#)

[Voyages](#)

[Voiture](#)

[Bien-être](#)

[Vin](#)

[Divertissement](#)

[SabatoShop](#)

[Guide Resto](#)

MON ECHO

[Mon compte](#)

[Mes abonnements](#)

[Newsletters](#)

[Mes actualités](#)

[Articles sauvegardés](#)

MESSAGES SPONSORISÉS

[Partner Content](#)

[Pulse+](#)

[Talent District](#)

[Immobilier](#)

[Avis financiers](#)

[Rapports annuels](#)

ABONNEMENTS

[S'abonner](#)

[Offre découverte](#)

[Business Pack](#)

[Jeunes entreprises](#)

[Young potentials](#)

[Enseignant](#)

SERVICES

[Aide](#)

[Mentions légales](#)

[Vie privée](#)

[Politique en matière de cookies](#)

[Modifier des cookies](#)

[Contact & suggestions](#)

[Publicité](#)

[Offres d'emploi](#)

[!\[\]\(ce8eb518836dcd21b6f615a013424d4e_img.jpg\) Facebook](#) [!\[\]\(dd421a45dccadad84646ec86fa660569_img.jpg\) Twitter](#) [!\[\]\(92b1622d079703e473fbf132c7dce95b_img.jpg\) LinkedIn](#) [!\[\]\(2a7925e79a72604aebb620bb2081d323_img.jpg\) RSS](#)

[!\[\]\(9c7f305d122696bd856ada9a7a781373_img.jpg\) Application mobile](#)